



Certificat : Apprendre dehors

L'école du dehors a le vent en poupe! Motivés par des initiatives personnelles ou des projets d'équipe, de plus en plus d'enseignants se tournent vers cette pratique. Mais, comment s'y prendre? Et surtout, quels dispositifs mettre en place pour aider tous les élèves à entrer dans les apprentissages? Ce certificat vise à permettre aux enseignants «débutants» de se lancer et aux enseignants «confirmés» d'affiner leur pratique, plus particulièrement en sciences.

Cette formation est reconnue et valorisée par l'ARES (Certificat de 10 crédits)

Informations pratiques

Quand :

Année scolaire 25-26

Les formations se donnent le mercredi après-midi de 14h à 17h (2 à 3 mercredis par mois), excepté le module 1. (voir dates dans la description des modules)

Prix :

140 € pour la formation. (Prévoir un budget supplémentaire pour le gîte et le couvert du séjour résidentiel – environ 70 €)

Lieu :

HELMo Campus Coteaux : 61, rue Hors-Château 4000 Liège

Personne de contact :

Marie Mosbeux

04/267.05.99

m.mosbeux@hypothese.be



Description de la formation

Module 1 : Conditions de mise en œuvre et écocitoyenneté

Durant 2 jours en résidentiel, au travers d'activités menées en collaboration avec des organismes d'ErE, les participants découvriront comment organiser une sortie sécurisée (au niveau matériel, administratif et logistique), comment développer l'autonomie et la collaboration entre enfants, quels rituels proposer pour permettre la construction de repères. Une attention particulière sera portée sur l'approche sensible lors des sorties et une réflexion sera menée sur le développement des compétences écocitoyennes.

Dates : 18/08 et 19/08 (en résidentiel)

Module 2 : Axes pédagogiques et didactiques :

En partant de thématiques scientifiques, mathématiques et géographiques pouvant être exploitées dehors (ex : états de l'eau, reproduction des plantes à fleurs, décomposition de la matière organique, tris et classements, représentation de l'espace en 3D, mesurage de grandeurs, repères spatiaux...) les participants vivront, entre autres, les étapes d'une démarche de recherche en sciences et la progression vers l'abstraction en mathématiques. Nous questionnerons la place qu'occupe la sortie dans une séquence d'apprentissage et le rôle de l'élève. Un regard particulier sera porté sur les traces au service de la structuration des apprentissages et l'accent sera mis sur l'articulation dehors/dedans. Enfin, des liens pour développer les savoirs et savoir-faire en FMTTN seront également proposés. Nous réfléchirons également sur les possibilités d'intégrer l'approche sensible pour nourrir les apprentissages.

Dates : 10/09, 17/09, 01/10, 08/10, 15/10, 05/11, 12/11, 19/11, 03/12, 10/12/2025

Module 3 : L'École du dehors – Etat des lieux

Les fondamentaux de l'école du dehors seront parcourus, les organismes porteurs, auteurs « phares » seront présentés. Une réflexion sera entamée sur ce qui se vit dehors et ce qui s'y vise. Nous identifierons aussi les risques, biais liés aux sorties sur le terrain qui peuvent conduire à des malentendus d'apprentissage chez les élèves.

Dates : 07/01 et 14/01/2026

Module 4 : Construction d'une séquence d'activités

Les participants élaboreront, sur base du cadre méthodologique appris dans les modules précédents et avec l'aide des formateurs, une séquence d'apprentissage en sciences qui sera par la suite testée en classe du dehors.

Dates : 28/01, 11/02, 28/02/2026

Module 5 : Stage actif

Les participants testeront leur séquence d'activités soit dans leur propre classe, soit dans une classe d'emprunt. Cet essai didactique fera l'objet d'une présentation accompagnée d'une analyse réflexive.

Dates : Stage de mars à fin avril 2026, présentation les 13/05, 20/05, 27/05 et 03/06/2026

Nombre d'heures/Crédits ECTS

100 heures* en présentiel/10 ECTS.

*comprennent des temps de formations collectives et d'essais pratiques.

Public cible

Instituteur·rice·s préscolaires et primaire, régent·e·s en sciences ou en mathématiques, masters en sciences ou autres masters pédagogiques.

Conditions d'accès

Titre de bachelier requis.

